



Société anonyme au capital de 1 000 395 971,25 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

PREMIER AMENDEMENT

AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

2025

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2025
sous le numéro D.25-0088.



L'amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 30 avril 2025 sous le numéro D-25-0088-A01 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

SOMMAIRE

1.	CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	3
2.	RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE.....	7
3.	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	28
4.	RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES.....	29
5.	ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES	37
6.	RESPONSABLE DU PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	38
7.	TABLE DE CONCORDANCE	40

1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

1.1 Stratégie et évolutions récentes

Actualisation des pages 12 à 14 du document d'enregistrement universel 2025

Sur le plan réglementaire, les autorités politiques continuent de s'adapter à la nouvelle donne géopolitique et économique mondiale.

- Dans un contexte géopolitique dégradé depuis l'invasion de l'Ukraine, l'UE a poursuivi sa politique de sanctions financières à l'encontre de la Russie tout en développant des réflexions autour de son autonomie stratégique avec notamment deux textes (EU Net Zero Industry Act et EU Critical Raw Materials Act). L'UE a également encouragé les investissements d'infrastructures (Next Generation EU), énergétiques (REPowerEU) et de défense (European Defense Industrial Strategy). Sur ce dernier point, la Commission européenne a dévoilé sa nouvelle stratégie pour renforcer l'industrie de défense de l'Union européenne d'ici à 2030 et assurer la sécurité du continent sur le long terme en publiant le 19 mars 2025 le « White Paper for European Defence », quinze jours après la présentation du plan d'investissement « ReArm EU ». En France en particulier, l'ancien Gouvernement a réussi à porter ses projets d'autonomie stratégique et d'investissement productif en encourageant la réindustrialisation verte et innovante et le renforcement de l'attractivité économique de la place de Paris. La politique de tarifs douaniers unilatéraux déclenchée par la nouvelle administration américaine à la fin du premier trimestre 2025 est venue renforcer la pression sur l'économie européenne et confirmer l'urgence des réflexions relatives à l'attractivité de ses marchés et à la compétitivité de ses acteurs.

L'environnement économique, toujours marqué par des taux d'intérêt élevés continue de préoccuper les autorités réglementaires dans un contexte de resserrement budgétaire. Dans ce cadre, les banques européennes ont déjà fait face à de nouvelles mesures pesant sur leur rentabilité (prélèvements fiscaux exceptionnels par certains pays membres, durcissement des exigences de réserves de la BCE). En France, les débats parlementaires ont abouti à des propositions législatives consuméristes et à des engagements des banques dont les impacts restent, pour l'heure, maîtrisés (e.g. tarification bancaire, mesures de soutien à l'économie et au marché immobilier). À la suite des résultats des élections législatives anticipées, certaines mesures ont fait l'objet de nouveaux débats (e.g. fiscalité des opérations de marché ou de l'épargne, frais bancaires). Des mesures fiscales portant sur les grandes entreprises, proposées par la coalition de gauche, ou sur les rachats d'actions, proposées par le parti présidentiel, ont été votées par l'Assemblée nationale. Enfin, l'Union européenne a formellement lancé le vendredi 26 juillet des procédures pour déficit public excessif ciblant sept États membres, dont la France. C'est dans ce contexte délicat pour les finances publiques françaises et après une année 2024 marquée par une instabilité politique inédite que le nouveau gouvernement de François Bayrou a préparé le budget pour l'année 2025. La loi de finances pour 2025, promulguée au journal officiel le 14 février, prévoit des impositions supplémentaires, dont l'impact différera pour les établissements bancaires. Les grandes banques françaises sont ainsi touchées à double titre par le budget du nouveau gouvernement, avec notamment la surtaxe d'impôt sur les sociétés et la taxe sur les rachats d'actions. En outre, la loi de finances pour 2025 renforce le mécanisme « anti-arbitrage » de dividendes prévu par l'article 119 bis A du Code général des impôts en consacrant, à l'article 119 bis, alinéa 2 du même Code, la notion de « bénéficiaire effectif » visant à l'application d'une retenue à la source, par principe, sur les revenus distribués par une société française à des non-résidents.

- Une redéfinition des priorités politiques est donc à l'œuvre, la réélection de D. Trump à la présidence des États-Unis marquant le retour d'une politique protectionniste pouvant impacter de manière significative la compétitivité des entreprises françaises et européennes.
 - Au niveau européen, à la suite des élections du printemps, le processus de renouvellement de l'exécutif s'est achevé le 27 novembre 2024 à l'issue de la validation, par les eurodéputés, de la

composition du collège des Commissaires européens, qui ont pris leurs fonctions pour un mandat de cinq ans le 1 décembre 2024. Les feuilles de mission des nouveaux commissaires ont confirmé les nouvelles priorités autour de l'investissement et du renforcement de la compétitivité économique, avec en matière financière le projet d'Union de l'épargne et de l'investissement (Saving Investment Union, anciennement CMU). La Commission a d'ailleurs publié sa communication tenant lieu de feuille de route sur le sujet le 19 mars 2025.

- Les élections législatives en France provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale ont majoritairement porté au pouvoir des députés de partis opposés au parti présidentiel, sans donner la majorité à aucun d'entre eux, ce qui ouvrira probablement la voie à des blocages politiques empêchant le vote des textes. Le Premier ministre François Bayrou, lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale le 14 janvier 2025, a notamment réaffirmé la stratégie pluriannuelle de rétablissement des comptes, avec le maintien de l'objectif de retour à 3% du déficit en 2029. Il a cependant révisé les prévisions de croissance pour 2025 en les ramenant de 1% à 0,9%, avec un déficit public envisagé à 5,4% pour 2025. En outre, affirmant que les multinationales françaises « font honneur à la France et contribuent à sa richesse », le Premier ministre a indiqué que les entreprises françaises doivent être prémunies contre des augmentations exponentielles d'impôts et de charges. En matière d'écologie, François Bayrou a appelé à poursuivre et amplifier les actions déjà entreprises, notamment : (i) finaliser la Stratégie nationale bas carbone, (ii) préserver la biodiversité, et (iii) produire de l'énergie décarbonée, par le nucléaire et la géothermie.
- Le renouvellement institutionnel à l'œuvre en Europe s'est traduit par un arrêt dans la négociation active des dossiers législatifs non conclus sous la législature qui s'est achevée. Les négociations ont toutefois repris depuis décembre 2024, suite à la constitution de la nouvelle Commission. Le texte CRR3 transposant les accords de Bâle est entré en vigueur en janvier 2025. Face au retard et aux incertitudes entourant la transposition des accords de Bâle aux États-Unis et au Royaume-Uni, la Commission a décidé d'utiliser les pouvoirs qui lui ont été octroyés et a proposé de retarder d'un an la date de mise en œuvre des charges en capital sur le risque de marché, « FRTB » (Fundamental Review of the Trading Book), pour éviter de trop fortes distorsions de concurrence internationale. La suite à donner à cette mesure transitoire reste en débat en 2025.
- Les discussions reprendront véritablement en 2025 sur la révision du cadre de gestion de crise bancaire CMDI (Crisis Management and Deposit Insurance), dont l'un des objectifs majeurs est d'étendre la résolution à davantage de petites et moyennes banques. Un débat plus large autour de la finalisation de l'Union Bancaire devrait survenir sous la nouvelle législature, mais celui-ci n'est pas attendu avant que le dossier CMDI ne soit définitivement conclu.

Le cadre réglementaire en matière de durabilité, qui a continué de s'affermir en 2024, fait l'objet d'une volonté de simplification au niveau européen avec un projet législatif rectificatif dit « omnibus » publié le 26 février 2025, en même temps que l'annonce des contours du Clean Industrial Deal. Entre autres, le champ d'application des obligations de publication des entreprises sur la durabilité (Corporate Sustainability Reporting Directive) devrait être drastiquement réduit et la directive sur le devoir de vigilance européen CS3D reportée à 2028, en plus de diverses autres mesures de simplification.

Les risques ESG font depuis 2024 partie intégrante du cadre législatif prudentiel européen et les banques européennes devront dès 2026 mettre en place un plan de transition prudentiel dont le contenu est précisé par l'Autorité Bancaire Européenne.

L'un des enjeux fondamentaux pour les banques est qu'une cohérence soit assurée entre d'une part les exigences qui leur sont spécifiques, notamment au titre de leurs obligations prudentielles, et d'autre part, le mouvement de simplification dont il résultera une plus grande complexité pour les banques dans la collecte de données.

- La transformation digitale et l'innovation autour des services financiers, dont les chantiers seront poursuivis en 2025 et par la prochaine Commission, restent une priorité réglementaire.

Les travaux législatifs sur l'open finance se poursuivent sur la revue de la directive sur les services de paiement (DSP3 – RSP), le partage des données financières (Financial Data Access) et la proposition européenne autour d'une monnaie numérique de banque centrale (digital euro), dont la mise en œuvre est rendue plus probable par les questions de souveraineté à l'égard des systèmes cartes américains. De même, les discussions continuent sur l'application de l'identité numérique (e-IDAS) pour plus de fluidité dans les différents process bancaires dans lesquels les banques doivent toujours être considérées comme des intermédiaires de très grande confiance pour les consommateurs.

L'accord européen de décembre 2023 pour réglementer les usages abusifs de l'IA en est désormais au stade de la rédaction de très nombreux actes délégués ou lignes directrices sur lesquelles les institutions travaillent à la Commission européenne, notamment afin que les capacités d'innovation de l'industrie ne subissent pas trop le contrecoup du renforcement des contrôles sur les cas d'usage considérés à haut risque, dont certains aspects de la décision de crédit et de la gestion du risque. Les adaptations requises seront conduites dans des délais rapprochés, tout en suivant attentivement les développements relatifs au Pacte de l'UE qui concerne les IA génératives, en poursuivant le dialogue avec les autorités européennes.

- Dans le contexte post-Brexit et d'accroissement des besoins de financement induits par les défis auxquels fait face l'UE, plusieurs institutions, tant européennes que nationales, ont souhaité redonner un élan au développement de l'Union des Marchés de Capitaux (UMC), au-delà des réformes déjà engagées ou finalisées (revue de MIFID 2/MiFIR, revue du cadre de la compensation via EMIR 3.0, établissement d'un point centralisé d'accès aux informations financières et extra-financières des entreprises via ESAP, simplification des régimes d'accès à la cotation en Bourse avec le Listing Act). Cette volonté s'est traduite par la publication de nombreux rapports visant à définir les objectifs de la nouvelle Commission pour le développement des marchés financiers européens (rapport Donohoe sur l'avenir des marchés européens des capitaux et des marchés financiers, rapport Letta appelant à une relance de ce qu'il a rebaptisé une « Union de l'épargne et de l'investissement », rapport Noyer, rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne).

Les différentes réflexions à cet égard s'accordent sur la nécessité de (i) continuer à œuvrer pour l'harmonisation de la réglementation et des pratiques de supervision dans l'Union, (ii) intégrer de manière plus systématique les notions de compétitivité, d'attractivité et d'agilité dans l'approche législative européenne, (iii) relancer de manière volontariste le marché de la titrisation en Europe et (iv) mobiliser l'épargne européenne au profit du financement de l'économie, via des produits pan-européens d'épargne long terme, éventuellement soutenus par des incitations fiscales. Il convient de noter qu'en raison des réticences des États membres sur plusieurs de ces axes, la relance de la titrisation – longtemps considérée comme un dossier difficile du fait des stigmates de la crise de 2008 et de la nécessité de revoir le cadre prudentiel – apparaît désormais comme un dossier prioritaire, qui devrait se traduire dans une proposition législative de la Commission européenne au second trimestre 2025 faisant suite à la consultation publique lancée le 9 octobre 2024 par la Commission afin d'évaluer l'efficacité du cadre réglementaire européen.

En parallèle, les colégislateurs essaient toujours de finaliser une stratégie d'investissement pour les investisseurs particuliers (Retail Investment Strategy, RIS), qui vise à faciliter l'accès des épargnants aux marchés des capitaux. Cette proposition s'est toutefois attirée de vives critiques de la part des producteurs et des distributeurs de produits financiers, certaines de ses mesures risquant en pratique d'avoir de nombreux effets contre-productifs sur l'investissement des ménages européens et le devenir du dossier reste incertain. Reste à voir si ce texte sera simplifié en trilogues ou retiré par la Commission, qui reviendrait ensuite à la charge à travers un futur texte sur l'union de l'épargne.

L'environnement économique et financier mondial est exposé à des risques géopolitiques et un niveau d'incertitudes très élevés. Aux Etats-Unis, l'administration Trump applique un programme protectionniste et isolationniste, qui se traduit par une guerre commerciale contre la Chine et des menaces de hausses tarifaires envers les autres pays. Les Etats-Unis se sont retirés des accords du climat, diminuent leur aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Les annonces successives sont contradictoires, laissant subsister un niveau d'incertitudes élevé sur le régime du commerce international, les accords de sécurité et le rôle du dollar dans le système monétaire international.

Dans ce contexte, le ralentissement de l'activité qui est attendu aux Etats-Unis et en Chine pourrait s'accroître. Un regain d'inflation aux Etats-Unis pourrait retarder les perspectives de baisse des taux d'intérêts. En Europe, la baisse de soutien américain envers l'Ukraine et les doutes sur l'ampleur de son soutien à l'OTAN rendent nécessaire un effort soutenu de réarmement. L'Europe doit augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays. En France, l'ajustement budgétaire pourrait être fragilisé par l'absence de majorité au parlement et par les incertitudes internationales qui pèsent sur la croissance. En Asie, la guerre commerciale des Etats-Unis envers la Chine et la permanence de tensions en mer de Chine, sont porteuses de tensions géopolitiques, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques qui affecteront aussi l'Europe

Les spreads des entreprises et des marchés émergents se sont dans l'ensemble élargis et certains sont redevenus proches des niveaux observés lors du cycle de resserrement monétaire. Dans la zone euro, le spread souverain de la France s'est élargi après les élections législatives.

Les défauts d'entreprises ont commencé à augmenter aux États-Unis et en Europe, tandis que les problèmes de solvabilité des pays émergents les plus fragiles demeurent. Les spreads de crédit subiront des pressions du fait des faillites d'entreprises, tandis que les spreads souverains de la zone euro pourraient pâtir du ralentissement et des incertitudes politique. Une plus grande volatilité des marchés ne peut être exclue.

Les risques géopolitiques restent élevés. La politique étrangère des États-Unis est devenue plus erratique. Les problèmes environnementaux, tant physiques que de transition, pourraient accroître la volatilité des marchés, des perspectives d'inflation et de croissance, et peser sur des finances publiques déjà tendues.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

2.1 Communiqué de presse du 30 avril 2025 : résultats du premier trimestre 2025

Actualisation des pages 28 à 41 du document d'enregistrement universel 2025

Communiqué de presse

Paris, le 30 avril 2025

DE SOLIDES RÉSULTATS TRIMESTRIELS, EN AVANCE SUR NOS CIBLES 2025

Revenus trimestriels à 7,1 milliards d'euros, +6,6% vs. T1-24 et +10,2% hors actifs cédés (vs. une cible annuelle supérieure à +3%). Contribution positive de l'ensemble des métiers, portée par un fort rebond dans la Banque de détail en France, une performance solide de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et une dynamique soutenue pour les activités de Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International

Gestion stricte des coûts avec des frais de gestion en baisse de -4,4% vs. T1-24, hors actifs cédés. En avance sur notre cible 2025 visant à réduire les frais de gestion de plus de -1%, hors actifs cédés

Coefficient d'exploitation à 65,0% au T1-25, en avance sur notre cible 2025 (<66%)

Coût du risque faible à 23 points de base au T1-25, en-deçà de la cible 2025 fixée entre 25 et 30 points de base. Le montant des provisions E1/E2 reste élevé à 3,1 milliards d'euros (plus de 2 fois le montant du coût du risque en 2024) et a été renforcé

Résultat net part du groupe de 1 608 millions d'euros, x2,4 vs. T1-24

Rentabilité (ROTE) à 11,0%, en avance sur notre cible 2025 de plus de 8%. Même après retraitement des gains nets sur cessions d'actifs d'environ 200 millions d'euros et en considérant une linéarisation trimestrielle des taxes (IFRIC 21) pour un montant d'environ 300 millions d'euros, le ratio de rentabilité ROTE s'établit à 10,9%

CAPITAL ET PROFIL DE LIQUIDITÉ SOLIDES

Ratio de CETI à 13,4%¹ à fin T1-25, environ 320 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire

Liquidity Coverage Ratio à 140% à fin T1-25

Provision pour distribution de 0,91² euro par action, à fin mars 2025

Finalisation du programme de rachat d'actions 2024 d'un montant de 872 millions d'euros

EXÉCUTION ORDONNÉE DES CESSIONS D'ACTIFS

Finalisation de la cession des activités de SGEF le 28 février 2025, à l'exception de celles opérées en République tchèque et en Slovaquie, représentant un impact positif **d'environ +30 points de base sur le ratio de CETI du Groupe au T1-25**

Réalisation des cessions de Société Générale Private Banking Suisse et de SG Kleinwort Hambros respectivement le 31 janvier 2025 et le 31 mars 2025 pour un impact total d'environ +10 points de base sur le ratio CETI du Groupe

Slawomir Krupa, Directeur général du Groupe, a commenté :

« Nous publions aujourd'hui de très bons résultats. Les revenus augmentent dans tous nos métiers. Les coûts et le coefficient d'exploitation baissent dans tous nos métiers. Nos résultats du 1^{er} trimestre sont au-dessus de nos cibles annuelles, ce qui nous positionne favorablement pour les atteindre, grâce à notre discipline d'exécution et notre gestion des risques prudente et rigoureuse. Depuis la présentation de notre plan stratégique, nous avons renforcé notre position de capital tandis que nos performances progressent de façon tangible et continue. Notre modèle diversifié et résilient nous permet de naviguer efficacement dans l'environnement actuel. Ceci est le fruit de l'exécution précise de notre stratégie par des équipes de talent pleinement mobilisées et que je veux remercier ici pour leur engagement. Nous mesurons le chemin parcouru comme celui qui reste à parcourir. Nous allons donc continuer notre travail avec la même concentration et la même discipline, confiants dans notre capacité à délivrer notre feuille de route 2026 et au-delà, une croissance durable et rentable. »

¹ Dont phasage Bâle IV

² Basé sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI, pro forma incluant les résultats du T1-25

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En M EUR	T1-25	T1-24	Variation	
Produit net bancaire	7 083	6 645	+6,6%	+9,9%*
Frais de gestion	(4 604)	(4 980)	-7,6%	-4,6%*
Résultat brut d'exploitation	2 479	1 665	+48,9%	+53,0%*
Coût net du risque	(344)	(400)	-13,9%	-9,5%*
Résultat d'exploitation	2 135	1 265	+68,8%	+72,1%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	202	(80)	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(490)	(274)	+79,0%	+84,8%*
Résultat net	1 855	917	x 2,0	x 2,1*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	247	237	+4,0%	+12,0%*
Résultat net part du Groupe	1 608	680	x 2,4	x 2,4*
ROE	9,7%	3,6%		
ROTE	11,0%	4,1%		
Coefficient d'exploitation	65,0%	74,9%		

Le renvoi * dans ce document correspond à des données à périmètre et change constants

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi le 29 avril 2025, a examiné les résultats du premier trimestre de l'année 2025 du Groupe Société Générale.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire du trimestre s'établit à 7,1 milliards d'euros, en hausse de +6,6% vs. T1-24 et en hausse de +10,2% vs. T1-24, hors cessions d'actifs.

Les revenus de la **Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances** progressent de +14,1% vs. T1-24 (+16,5% hors cessions d'actifs et +2,5% hors cessions d'actifs et impact des couvertures à court terme) et s'établissent à 2,3 milliards d'euros au T1-25. La marge nette d'intérêt marque un fort rebond au T1-25 (+28,4% vs. T1-24) et est globalement stable en retraçant les cessions et les couvertures à court terme comptabilisées au T1-24 (environ -270 millions d'euros). Les actifs sous gestion des métiers de **Banque Privée et d'Assurances** progressent de +6% et +5%, respectivement (hors cessions des activités en Suisse et au Royaume-Uni) au T1-25 vs. T1-24. Enfin, **BoursoBank** poursuit son fort développement commercial avec près de 460 000 nouveaux clients sur le trimestre, ce qui permet d'atteindre une base d'environ 7,6 millions de clients à fin mars 2025.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs publie des revenus en hausse de +10,0% par rapport au T1-24. Ils s'élèvent à 2,9 milliards d'euros sur le trimestre, portés par une forte dynamique des métiers actions et des activités de Financement et Conseil. Les **Activités de Marché** progressent de +10,9% au T1-25 vs. T1-24. Les revenus des métiers actions sont en hausse de +21,8% atteignant un niveau record¹ sur un trimestre, et sont portés par une forte dynamique dans les produits de flux et les produits listés. Les métiers de taux et de change sont en retrait de -2,4% du fait de la baisse de l'activité clients sur les solutions d'investissement de taux et de la compression des marges dans les activités de financement. L'activité commerciale est restée néanmoins soutenue sur les métiers d'intermédiation de taux et de change en raison d'une forte volatilité. Dans les activités de **Global Banking & Advisory**, les revenus sont en hausse de 10,5% avec une dynamique commerciale solide sur les financements d'actifs. Par ailleurs, la performance est résiliente dans les activités de fusions et acquisitions (*M&A*) et sur les marchés de capitaux de dette (*DCM*). De même, les activités de **Global Transaction & Payment Services** affichent des revenus en hausse de +8,7% par rapport au T1-24, portés par des volumes de paiement en hausse avec les clients institutionnels et un fort développement commercial sur la clientèle entreprises.

¹ À modèle économique comparable dans le régime réglementaire d'après la grande crise financière mondiale (GFC)

S'agissant des activités de **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International**, les revenus sont en baisse de -7,4% vs. T1-24 du fait principalement d'un effet périmètre de -176 millions d'euros au T1-25. Ils sont en hausse de +0,8%, hors cessions d'actifs. La **Banque de détail à l'international** publie des revenus en repli de -12,1% vs. T1-24 à 0,9 milliard d'euros du fait de l'effet périmètre lié aux cessions finalisées en Afrique (Maroc, Tchad, Madagascar). Ils sont en hausse de +1,9% à périmètre et change constants. Les revenus des activités de **Mobilité et Services financiers** sont également en baisse de -3,0% vs. T1-24 du fait de la cession des activités de SGEF au T1-25, à l'exception de celles opérées en République tchèque et en Slovaquie. Par ailleurs, les revenus d'Ayvens sont stables vs. T1-24 grâce à une amélioration des marges, compensant la normalisation des résultats de vente des véhicules d'occasion.

Les revenus du **Hors Pôles** ressortent quant à eux à -112 millions d'euros au T1-25.

Frais de gestion

Au T1-25, les frais de gestion s'élèvent à 4 604 millions d'euros, en baisse de -7,6% vs. T1-24 et -4,4% hors cessions d'actifs. La baisse des frais de gestion s'explique notamment par une baisse des charges de transformation pour 278 millions d'euros, une hausse de 29 millions d'euros liée aux taxes sur les rémunérations variables, une hausse des charges de 22 millions d'euros liée à un effet périmètre Bernstein et 5 millions d'euros liés aux frais de transaction de cession. A l'exception de ces éléments non récurrents, les frais de gestion sont en très légère hausse, confirmant la forte discipline sur les coûts.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 65,0% au T1-25 en forte baisse par rapport au T1-24 (74,9%) et en ligne avec la cible <66% estimée pour 2025.

Coût du risque

Le coût du risque est stable sur le trimestre à 23 points de base, soit 344 millions d'euros. Il se décompose en une provision sur encours douteux de 330 millions d'euros (environ 22 points de base) et une provision sur encours sains de 14 millions d'euros.

Le Groupe dispose à fin mars d'un stock de provision sur encours sains de 3 131 millions d'euros, en légère hausse de +0,4% par rapport au 31 décembre 2024, ce qui représente plus de 2 fois le coût du risque en 2024.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 2,82%^{1,2} au 31 mars 2025, quasi-stables par rapport à son niveau de fin décembre 2024 (2,81%). Le taux de couverture net des encours douteux du Groupe est de 82%³ au 31 mars 2025 (après compensation des garanties et des collatéraux).

Gains nets sur autres actifs

Le Groupe a comptabilisé au T1-25 un gain net de +202 millions d'euros notamment lié aux impacts comptables des cessions d'actifs finalisées de SGEF⁴, Société Générale Private Banking Suisse et SG Kleinwort Hambros.

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'établit à 1 608 millions d'euros sur le trimestre correspondant à une rentabilité sur actif net tangible (*ROTE*) de 11,0%.

¹ Ratio calculé selon la méthodologie de l'Autorité Bancaire Européenne publiée le 16 juillet 2019

² Ratio qui exclut les encours des sociétés en cours de cession en application de la norme IFRS 5

³ Ratio entre les provisions en étape 3, les garanties et les collatéraux sur la valeur comptable brute des créances douteuses

⁴ À l'exception des activités opérées en République tchèque et en Slovaquie

2. EXÉCUTION DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE ESG

Le Groupe est en ligne sur ses cibles d'alignement dans les secteurs les plus émetteurs de carbone, avec notamment depuis 2019 une réduction de plus de 50% de son exposition *upstream* au pétrole et au gaz, et une réduction d'environ 50% en intensité de ses émissions de carbone dans la production d'électricité.

En écho aux avancées sur l'alignement des portefeuilles, la contribution à la finance durable du Groupe s'élève à environ 80 milliards d'euros à fin 2024, en avance sur son objectif de 500 milliards euros pour la période 2024-2030.

Le Groupe est bien positionné pour saisir les nouvelles opportunités sur le domaine de la transition environnementale. Société Générale a notamment agi en tant que conseiller financier exclusif pour les projets au Royaume-Uni de Net Zero Teesside Power et Northern Endurance Partnership, visant à être le premier financement au monde d'une centrale électrique au gaz avec le captage et le stockage du carbone.

Ces actions sont reconnues à l'externe, par des notations exemplaires de la part des agences de notation extra-financières ou par de nombreux *awards* reçus.

3. STRUCTURE FINANCIÈRE DU GROUPE

Au 31 mars 2025, le ratio **Common Equity Tier 1** du Groupe s'établit à 13,4%, soit environ 320 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. De même, le LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 140% à fin mars 2025 (150% en moyenne sur le trimestre) et le NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) est à un niveau de 115% à fin mars 2025.

Les ratios de capital et de liquidité s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires.

	31/03/2025	31/12/2024	Exigences
CET1⁽¹⁾	13,4%	13,3%	10,22%
Tier 1 ratio⁽¹⁾	16,1%	16,1%	12,14%
Total Capital ⁽¹⁾	19,1%	18,9%	14,70%
Ratio de levier⁽¹⁾	4,4%	4,3%	3,60%
TLAC (% RWA)⁽¹⁾	29,7%	29,7%	22,32%
TLAC (% leverage) ⁽¹⁾	8,2%	8,0%	6,75%
MREL (% RWA)⁽¹⁾	33,3%	34,2%	27,59%
MREL (% leverage) ⁽¹⁾	9,2%	9,2%	6,23%
LCR fin de période	140%	162%	>100%
LCR moyen de la période	150%	150%	>100%
NSFR	115%	117%	>100%

En Md EUR	31/03/2025	31/12/2024
Total bilan consolidé	1 554	1 574
Capitaux propres part du Groupe	71	70
Encours pondérés des risques (RWA)	393	390
dont au titre du risque de crédit	318	327
Total bilan financé	931	952
Encours de crédit clientèle	459	463
Dépôts clientèle	596	614

Au 31 mars 2025, la maison mère a émis 9,0 milliards d'euros de dette à moyen et long terme au titre de son programme de financement 2025, dont 4,5 milliards d'euros de pré-financement levés fin 2024. Les filiales ont, quant à elles, émis un montant de 1,0 milliard d'euros. Au total, le Groupe a émis 10,0 milliards d'euros de dette à moyen et long terme.

À fin avril 2025, le programme de financement 2025 de la maison mère est réalisé à hauteur de 54% pour les émissions vanilles.

Le Groupe est noté par quatre agences de notation : (i) FitchRatings - notation long terme « A- », perspectives stables, notation dette senior préférée « A », notation court terme « F1 », (ii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives négatives, notation court terme « P-1 », (iii) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (iv) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables, notation court terme « A-1 ».

¹ Dont phasage Bâle IV, pro forma incluant les résultats du T1-25

4. BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE, BANQUE PRIVÉE ET ASSURANCES

En M EUR	T1-25	T1-24	Variation	
Produit net bancaire	2 299	2 016	+14,1%	+16,5%*
<i>Dont revenus nets d'intérêts</i>	1 061	827	+28,4%	+31,6%*
<i>Dont revenus nets de commissions</i>	1 056	1 018	+3,7%	+6,2%*
Frais de gestion	(1 566)	(1 728)	-9,4%	-6,6%*
Résultat brut d'exploitation	734	288	x 2,5	x 2,5*
Coût net du risque	(171)	(247)	-30,8%	-30,8%*
Résultat d'exploitation	563	41	x 13,7	x 11,2*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	0	x 19,2	x 19,2*
Résultat net part du Groupe	421	31	x 13,4	x 10,9*
Coefficient d'exploitation	68,1%	85,7%		

Activité commerciale

Réseau SG, Banque Privée et Assurances

Les encours moyens de dépôts du Réseau SG s'élèvent à 230 milliards d'euros au T1-25, en recul de -1% par rapport au T1-24, avec un transfert de collecte vers l'assurance vie épargne.

Les encours moyens de crédits du réseau SG sont en recul de -3% par rapport au T1-24 à 193 milliards d'euros, et -1,8% vs. T1-24, excluant les remboursements de PGE. La production de prêts à l'habitat est en forte hausse de +115% vs. T1-24.

Le ratio crédits sur dépôts moyens s'établit à 83,8% au T1-25 en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport au T1-24.

Les activités de **Banque Privée** voient leurs actifs sous gestion¹ en forte hausse de +6% vs. T1-24 à 130 milliards d'euros au T1-25. La collecte nette s'établit à 2 milliards d'euros au T1-25, le rythme de collecte d'actifs (collecte nette annualisée divisée par les actifs sous gestion) s'établissant à +6% au T1-25. Le produit net bancaire s'établit à 361 millions d'euros sur le trimestre, en hausse de +3,4% à périmètre¹ et change constants, en recul de -3,9% vs. T1-24.

Les activités **d'Assurance**, qui incluent les activités en France et à l'international, affichent de très bonnes performances commerciales. Les encours d'assurance vie épargne sont en forte hausse de +5% vs. T1-24 pour atteindre un niveau record de 148 milliards d'euros à fin mars 2025. La part d'unités de compte reste élevée à 40%. La collecte brute de l'activité d'assurance vie épargne s'établit à 5,4 milliards d'euros au T1-25.

Les primes en prévoyance et en assurance dommages en France affichent une croissance de +4% par rapport au T1-24.

BoursoBank

BoursoBank atteint près de 7,6 millions de clients au T1-25. La banque enregistre une croissance de son nombre de clients de +20,7% vs. T1-24, soit +1,3 million supplémentaires sur un an grâce à une conquête encore élevée ce trimestre (~458 000 nouveaux clients au T1-25) tout en maintenant un taux d'attrition bas.

NB : Réseau SG, Banque Privée et Assurances - les crédits et les dépôts à fin T1-25 excluent les cessions

¹ Excluant les cessions d'actifs en Suisse et au Royaume-Uni

BoursoBank confirme à nouveau sa position de leader en France en matière de satisfaction client avec un NPS (*Net Promoter Score*) de +54¹. La banque en ligne est également classée meilleure banque digitale de France².

Les encours moyens de crédits progressent de +7,3% par rapport au T1-24, à 16 milliards d'euros au T1-25.

Avec 67 milliards d'euros, les encours moyens d'épargne, y compris les dépôts et l'épargne financière, affichent une hausse de +15,5% vs. T1-24. Les encours moyens de dépôts atteignent 41 milliards d'euros au T1-25, toujours en forte progression de +16,3% vs. T1-24. Les encours moyens en assurance vie, à 13 milliards d'euros au T1-25, augmentent de +8,9% vs. T1-24 (dont 49,2% en unités de compte). Cette activité bénéficie toujours d'une collecte brute élevée sur le trimestre (+24,6% vs. T1-24, taux en unités de compte de 57%). Le courtage enregistre de son côté plus de 3 millions de transactions au T1-25, un trimestre record avec une hausse de +48,4% vs. T1-24.

Produit net bancaire

Au T1-25, les revenus ressortent à 2 299 millions d'euros (incluant provision PEL/CEL), en hausse de +14,1% par rapport au T1-24. La marge nette d'intérêt croît de +28,4% vs. T1-24 et en quasi-stabilité en excluant les actifs cédés et l'impact des couvertures à court terme au T1-24. Les commissions progressent de +3,7% par rapport au T1-24.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion s'établissent à 1 566 millions d'euros, dont environ 23 millions d'euros de charges de transformation, en recul de -9,4% par rapport au T1-24. Le coefficient d'exploitation s'établit à 68,1% au T1-25, en amélioration de 17,6 points de pourcentage vs. T1-24.

Coût du risque

Au T1-25, le coût du risque commercial s'établit à 171 millions d'euros, soit 29 points de base en hausse par rapport au T4-24 (20 points de base).

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe s'établit à 421 millions d'euros. La rentabilité normative ressort à un niveau de 9,5% au T1-25.

¹ Co-leader en 2025, Bain and Company, avril 2025

² Deloitte, janvier 2025

5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T1-25	T1-24	Variation	
Produit net bancaire	2 896	2 631	+10,0%	+8,8%*
Frais de gestion	(1 755)	(1 757)	-0,1%	-0,6%*
Résultat brut d'exploitation	1 140	874	+30,4%	+27,6%*
Coût net du risque	(55)	20	n/s	n/s
Résultat d'exploitation	1 085	894	+21,3%	+18,9%*
Résultat net part du Groupe	856	697	+22,8%	+19,6%*
Coefficient d'exploitation	60,6%	66,8%		

Produit net bancaire

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs publie de très bons résultats au premier trimestre 2025 avec des revenus en hausse de +10,0% par rapport au T1-24 à 2 896 millions d'euros.

Les Activités de Marché et Services aux Investisseurs affichent une solide croissance à +10,0% sur le trimestre par rapport au T1-24 à 1 922 millions d'euros.

Les Activités de Marché progressent au premier trimestre avec des revenus de 1 759 millions d'euros, en hausse de +10,9% par rapport au T1-24, dans un environnement de marché volatil.

Les activités Actions ont délivré une performance record¹ au T1-25 avec des revenus à 1 061 millions d'euros, en forte hausse de +21,8% par rapport au T1-24, tirés par une dynamique favorable en particulier sur les activités de flux et les produits listés.

Les activités Taux, Crédit et Change sont en léger repli de -2,4% à 698 millions d'euros au T1-25, du fait de la baisse de l'activité clients sur les solutions d'investissement de taux et de la compression des marges dans les activités de financement. Par ailleurs, la dynamique commerciale est solide sur les activités de flux, en particulier sur les produits de taux et de change, portée par une hausse de la volatilité.

Les revenus du Métier Titres sont quant à eux en hausse de +1,4% par rapport au T1-24 à 163 millions d'euros et globalement stables (-0,2%) hors participation. L'activité reste bien orientée sur les commissions par rapport à un T1-24 élevé, notamment grâce à une forte dynamique commerciale des activités de distribution de fonds. Les actifs en conservation et les actifs administrés du Métier Titres s'élèvent respectivement à 5 194 milliards d'euros et 637 milliards d'euros.

Les revenus des Activités de Financement et Conseil s'élèvent à 973 millions d'euros, en forte hausse de +10,0% vs. T1-24.

Le métier *Global Banking & Advisory* affiche un niveau de revenus élevé, en hausse de +10,5% par rapport au T1-24, portés par une activité soutenue en financement d'actifs. La plateforme *Asset-Backed Products* affiche une bonne performance malgré des conditions de marché moins favorables qu'au T1-24. Par ailleurs, la performance est résiliente dans les activités de fusions et acquisitions (M&A) et sur les marchés de capitaux de dette (DCM).

Le métier *Global Transaction & Payment Services* délivre une fois encore une très bonne performance par rapport au T1-24 avec des revenus en forte progression de +8,7% notamment grâce à des volumes de paiements en hausse auprès de la clientèle institutionnelle et une bonne performance commerciale sur la franchise entreprises.

¹ À modèle économique comparable dans le régime réglementaire d'après la grande crise financière mondiale (GFC)

Frais de gestion

Les frais de gestion ressortent à 1 755 millions d'euros sur le trimestre dont environ 12 millions d'euros de charges de transformation. Ils sont stables par rapport au T1-24. Le coefficient d'exploitation ressort à 60,6% au T1-25.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque ressort à 55 millions d'euros, soit 13 points de base contre -5 points de base au T1-24.

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe est en progression de +22,8% par rapport au T1-24 à **856 millions d'euros**.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche une **rentabilité normative élevée de 18,7% sur le trimestre**.

6. MOBILITÉ, BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS À L'INTERNATIONAL

En M EUR	T1-25	T1-24	Variation	
Produit net bancaire	2 000	2 161	-7,4%	+1,1%*
Frais de gestion	(1 180)	(1 350)	-12,6%	-4,8%*
Résultat brut d'exploitation	820	810	+1,2%	+10,8%*
Coût net du risque	(124)	(182)	-31,8%	-23,1%*
Résultat d'exploitation	696	629	+10,7%	+20,3%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	4	-98,3%	-98,3%*
Participations ne donnant pas le contrôle	212	195	+8,3%	+16,1%*
Résultat net part du Groupe	319	278	+14,5%	+24,4%*
Coefficient d'exploitation	59,0%	62,5%		

Activité commerciale

Banque de détail à l'international

La **Banque de détail à l'international** affiche une activité commerciale robuste avec des encours de crédits à 61 milliards d'euros, en hausse de +4,3%* vs. T1-24, et de dépôts à 75 milliards, en légère hausse de +1,1%* vs. T1-24.

En **Europe**, les encours de crédits progressent de 6,1%* vs. T1-24, à 45 milliards d'euros au T1-25, sur les deux segments de clientèle de la KB et de la BRD, plus particulièrement sur l'habitat. Les encours de dépôts atteignent 55 milliards d'euros au T1-25, en légère hausse de +0,6%* vs. T1-24, essentiellement tirés par la Roumanie.

Au global, les encours de crédits en **Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer** s'élèvent à 16 milliards d'euros, quasi-stables* vs. T1-24, avec des tendances contrastées selon les géographies. Les encours de dépôts progressent de +2,5%* vs. T1-25, à 20 milliards d'euros au T1-25, essentiellement portés par les dépôts à vue de la clientèle entreprise.

Mobilité et Services financiers

Les activités de **Mobilité et Services financiers** maintiennent dans l'ensemble une bonne dynamique commerciale.

Au niveau d'Ayvens, les actifs productifs s'établissent à 53,5 milliards d'euros à fin mars 2025, en progression de +1,4% par rapport à fin mars 2024.

Les encours du **Crédit à la consommation** s'élèvent à 23 milliards d'euros, toujours en recul de -3,0% vs. T1-24, toutefois à un rythme moins soutenu que les périodes précédentes.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, le pôle **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International** enregistrent des revenus à hauteur de 2 000 millions d'euros, en légère hausse (+1,1%* vs. T1 - 24).

Les revenus de la **Banque de détail à l'international** progressent légèrement de +1,9%* vs. T1-24, à 913 millions d'euros en T1-25.

Les revenus en **Europe** augmentent de +5,4%* vs. T1-24, à 520 millions d'euros au T1-25. Cette croissance robuste, tant sur la République tchèque que sur la Roumanie, est portée à la fois par une bonne tenue des revenus nets d'intérêts et une forte hausse des commissions.

La région **Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer** maintient un niveau de revenus élevé à 393 millions d'euros au T1-25, en léger recul de -2,3%* comparé à un premier trimestre 2024 particulièrement dynamique.

Au global, les revenus du périmètre **Mobilité et des Services financiers** sont stables* vs. T1-24, à 1 087 millions d'euros au T1-25.

Au niveau d'**Ayvens**, le produit net bancaire s'établit à 796 millions d'euros au T1-25, stable vs. T1-24, avec des marges¹ en hausse. Elles continuent de s'améliorer et s'établissent à 562 points de base au T1-25, vs. 522 points de base au T1-24. Le marché secondaire de vente de véhicules se normalise graduellement, comme anticipé, avec un résultat moyen par véhicule de 1 229 euros² par unité ce trimestre, vs. 1 267 euros² au T4-24 et 1 661 euros² au T1-24. A son niveau, Ayvens présente un coefficient d'exploitation de 58,0%³, en ligne avec la cible de 2025 (57%-59% sur l'année).

Les revenus sur le métier **Crédit à la consommation** se stabilisent vs. T1-24, à 223 millions d'euros au T1-25.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion baissent considérablement de -4,8%* vs. T1-24, à 1 180 millions d'euros au T1-25 (dont 39 millions d'euros de charges de transformation). Le coefficient d'exploitation s'améliore au T1-25 à 59,0% vs. 62,5% au T1-24.

La **Banque de détail à l'international** affiche une baisse des coûts de -3,2%* vs. T1-24, à 546 millions d'euros au T1-25.

Les coûts du pôle **Mobilité et Services financiers** atteignent 635 millions d'euros au T1-25, en forte baisse de -6,1%* vs. T1-24, avec des synergies de coûts qui se matérialisent sur Ayvens avec la poursuite de l'intégration de Leaseplan.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 124 millions d'euros, soit 31 points de base, en net recul par rapport au T1-24 (43 points de base).

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe ressort à 319 millions d'euros, en hausse de +24,4%* par rapport au T1-24. La rentabilité normative ressort à 11,2% au T1-25. Dans la Banque de détail à l'international, la rentabilité normative est de 14,1% et de 9,4% dans la Mobilité et Services financiers au T1-25.

¹ Hors éléments non-récurrents

² Hors impacts des dépréciations

³ Comme communiqué par Ayvens dans ses résultats du T1-25, hors résultats des ventes de véhicules d'occasion et éléments non-récurrents

7. HORS PÔLES

En M EUR	T1-25	T1-24
Produit net bancaire	(112)	(162)
Frais de gestion	(103)	(145)
Résultat brut d'exploitation	(215)	(308)
Coût net du risque	6	9
Gains ou pertes nets sur autres actifs	192	(84)
Impôts sur les bénéfices	61	90
Résultat net part du Groupe	12	(327)

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les activités de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux ainsi que certains coûts engagés par le Groupe non refacturés aux métiers.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, **le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -112 millions d'euros**, vs. -162 millions d'euros au T1-24 grâce notamment à des actions managériales pour une gestion plus efficace des excédents de liquidité.

Frais de gestion

Sur le trimestre, **les frais de gestion s'élèvent à -103 millions d'euros**, vs. -145 millions d'euros au T1-24 notamment en raison de la diminution des charges de transformation.

Gains nets sur autres actifs

Sur le trimestre, **le Groupe a comptabilisé +192 millions d'euros en Gains nets sur autres actifs** au niveau du Hors Pôles notamment à la suite des cessions des activités de SGEF¹, Société Générale Private Banking Suisse et SG Kleinwort Hambros.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, **le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à +12 millions d'euros** contre -327 millions d'euros au T1-24.

¹ À l'exception des activités opérées en République tchèque et en Slovaquie

8. CALENDRIER FINANCIER 2025

Calendrier de communication financière 2025

20 mai 2025	Assemblée générale mixte des actionnaires
26 mai 2025	Détachement du dividende
28 mai 2025	Paiement du dividende
31 juillet 2025	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de l'année 2025
30 octobre 2025	Résultats du troisième trimestre et des neuf mois de l'année 2025

Les Indicateurs Alternatifs de Performance, notamment les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, coût du risque en points de base, ROE, ROTE, RONE, Actif net, Actif net tangible sont présentés dans les notes méthodologiques, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale.

Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (disponible sur <https://investors.societegenerale.com/fr>).

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR MÉTIER

En M EUR	T1-25	T1-24	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et	421	31	x 13,4
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	856	697	+22,8%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à	319	278	+14,5%
Total Métier	1 596	1 007	+58,5%
Hors Pôles	12	(327)	n/s
Groupe	1 608	680	x 2,4

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

En M EUR	T1-25	T1-24
Frais de gestion - Total éléments exceptionnels et charges de transformation	(74)	(352)
Charges de transformation	(74)	(352)
<i>Dont Banque de détail en France, Banque Privée et</i>	(23)	(81)
<i>Dont Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</i>	(12)	(154)
<i>Dont Mobilité, Banque de détail et Services financiers à</i>	(39)	(69)
<i>Dont Hors pôles</i>	0	(47)
Autres éléments exceptionnels - Total	202	(80)
Gains ou pertes sur autres actifs	202	(80)

BILAN CONSOLIDÉ

En M EUR	31/03/2025	31/12/2024
Caisse et banques centrales	169 891	201 680
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	548 999	526 048
Instruments dérivés de couverture	8 171	9 233
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	99 248	96 024
Titres au coût amorti	41 224	32 655
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au	91 527	84 051
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	447 815	454 622
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(480)	(292)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	545	615
Actifs d'impôts	4 170	4 687
Autres actifs	73 618	70 903
Actifs non courants destinés à être cédés	2 911	26 426
Participations dans les entreprises mises en équivalence	414	398
Immobilisations corporelles et incorporelles	61 250	61 409
Ecarts d'acquisition	5 085	5 086
Total	1 554 388	1 573 545

En M EUR	31/03/2025	31/12/2024
Banques centrales	10 661	11 364
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	405 056	396 614
Instruments dérivés de couverture	14 028	15 750
Dettes représentées par un titre	154 356	162 200
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	100 825	99 744
Dettes envers la clientèle	521 141	531 675
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 168)	(5 277)
Passifs d'impôts	2 301	2 237
Autres passifs	96 417	90 786
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	2 560	17 079
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	152 899	150 691
Provisions	4 098	4 085
Dettes subordonnées	16 148	17 009
Total dettes	1 474 322	1 493 957
Capitaux propres	-	-
Capitaux propres part du Groupe	-	-
Actions ordinaires et réserves liées	20 812	21 281
Autres instruments de capitaux propres	9 873	9 873
Réserves consolidées	37 863	33 863
Résultat de l'exercice	1 608	4 200
Sous-total	70 156	69 217
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	400	1 039
Sous-total capitaux propres part du Groupe	70 556	70 256
Participations ne donnant pas le contrôle	9 510	9 332
Total capitaux propres	80 066	79 588
Total	1 554 388	1 573 545

10. ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

1 - Les éléments financiers présentés au titre du premier trimestre de l'année 2025 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 29 avril 2025 et ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. Les informations n'ont pas été auditées.

2 - Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 38 du Document d'enregistrement universel 2025 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

3 - Frais de gestion

Les Frais de gestion correspondent aux « Charges générales d'exploitation » telles que présentées dans la note 5 aux États financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2024. Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le Coefficient d'exploitation est défini en page 38 du Document d'enregistrement universel 2025 de Société Générale.

4 - Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque est défini en pages 39 et 748 du Document d'enregistrement universel 2025 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

En M EUR		T1-25	T1-24
Banque de Détail en France, Banque Privée et Assurances	Coût net du risque	171	247
	Encours bruts de crédits	233 536	238 394
	Coût du risque en pb	29	41
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût net du risque	55	(20)
	Encours bruts de crédits	172 782	162 457
	Coût du risque en pb	13	(5)
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	Coût net du risque	124	182
	Encours bruts de crédits	159 126	167 892
	Coût du risque en pb	31	43
Gestion propre	Coût net du risque	(6)	(9)
	Encours bruts de crédits	25 592	23 365
	Coût du risque en pb	(9)	(15)
Groupe Société Générale	Coût net du risque	344	400
	Encours bruts de crédits	591 036	592 108
	Coût du risque en pb	23	27

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

5 - ROE, ROTE, RONE

Les notions de ROE (*Return on Equity*) et de ROTE (*Return on Tangible Equity*) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en pages 39 et 40 du Document d'enregistrement universel 2025 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 40 du Document d'enregistrement universel 2025 de Société Générale. A compter des résultats du T1-25, la rentabilité normative est déterminée selon une allocation de capital de 13%. Les capitaux propres alloués au T1-25 incluent les impacts réglementaires liés à Bâle IV applicables depuis le 1er janvier 2025.

Le résultat net part du Groupe retenu pour le numérateur du ratio est le résultat net part du Groupe comptable ajusté des « intérêts versés et à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission ». Pour le ROTE, le résultat est également retraité des dépréciations des écarts d'acquisition. Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Détermination du ROTE : méthodologie de calcul

Fin de période (en M EUR)	T1-25	T1-24
Capitaux propres part du Groupe	70 556	67 342
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée	(10 153)	(10 166)
Intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des	(60)	(71)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de	582	696
Provision pour distribution ⁽²⁾	(710)	(256)
Distribution à verser au titre de N-1	(1 718)	(999)
Fonds propres ROE fin de période	58 496	56 545
Fonds propres ROE moyens	58 609	56 522
Écarts d'acquisition moyens ⁽³⁾	(4 191)	(4 006)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 835)	(2 956)
Fonds propres ROTE moyens	51 583	49 560
Résultat net part du Groupe	1 608	680
Intérêts versés et à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission	(188)	(166)
Résultat net Part du Groupe corrigé	1 420	514
ROTE	11,0%	4,1%

Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

En M EUR	T1-25	T1-24	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	17 687	16 518	+7,1%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	18 324	16 011	+14,4%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	11 376	11 252	+1,1%
Total Métier	47 386	43 781	+8,2%
Hors Pôles	11 223	12 741	-11,9%
Groupe	58 609	56 522	+3,7%

¹ Intérêts nets d'impôt

² La provision pour distribution est calculée sur la base d'un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe, retraité des éléments non-cash et après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

³ Hors écarts d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

6 - Actif net et Actif net tangible

L'Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 41 du Document d'enregistrement universel 2025 du Groupe. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après :

Fin de période (en M EUR)	T1-25	2024	2023
Capitaux propres part du Groupe	70 556	70 256	65 975
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée	(10 153)	(10 526)	(9 095)
Intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes	(60)	(25)	(21)
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des	(44)	8	36
Actif Net Comptable	60 299	59 713	56 895
Ecarts d'acquisition ⁽²⁾	(4 175)	(4 207)	(4 008)
Immobilisations incorporelles	(2 798)	(2 871)	(2 954)
Actif Net Tangible	53 326	52 635	49 933
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA⁽³⁾	783 671	796 498	796 244
Actif Net par Action	76,9	75,0	71,5
Actif Net Tangible par Action	68,0	66,1	62,7

7 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. pages 40 et 41 du Document d'enregistrement universel 2025 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE et du ROTE.

Le calcul du Bénéfice Net par Action est décrit dans le tableau suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	T1-25	2024	2023
Actions existantes	800 317	801 915	818 008
Déductions			
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	2 586	4 402	6 802
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle	7 646	2 344	11 891
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA⁽⁴⁾	790 085	795 169	799 315
Résultat net part du Groupe (en M EUR)	1 608	4 200	2 493
Intérêts sur TSS et TSDI (en M EUR)	(188)	(720)	(759)
Résultat net part du Groupe corrigé (en M EUR)	1 420	3 481	1 735
BNPA (en EUR)	1,80	4,38	2,17

8 - Ratios de solvabilité et ratio de levier

Les capitaux propres, les encours pondérés des risques et l'exposition de levier sont déterminés conformément aux règles CRR3/CRD6 applicables, en ce y compris les modalités prévues par la réglementation pour le calcul des ratios phasés et non-phasés. Les ratios de solvabilité et le ratio de levier sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire.

¹ Intérêts nets d'impôt

² Hors d'écart d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

³ Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises en fin de période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

⁴ Nombre d'actions pris en compte : nombre moyen d'actions ordinaires sur la période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

9 - Bilan financé, ratio crédits sur dépôts

Le bilan financé est basé sur les états financiers du Groupe. Il est obtenu en deux étapes :

- Une première étape visant à reclassifier les postes des états financiers selon des natures permettant une lecture plus économique du bilan. Principaux retraitements :
Assurances : regroupement des montants comptables relevant des assurances dans un poste unique à l'actif et au passif.
Crédits à la clientèle : incluent les encours de crédit avec les clients (nets de provisions et dépréciations, y compris les encours nets de location financement et les opérations en juste valeur par résultat) ; excluent les actifs financiers reclassés en prêts et créances en application d'IFRS 9 (ces positions ont été reclassées dans leurs lignes d'origine).
Wholesale funding : inclut les passifs interbancaires et les dettes représentées par un titre. Les opérations de financement ont été réparties en ressources à moyen-long terme et ressources à court-terme sur la base de la maturité des encours, supérieure ou inférieure à 1 an.
Reclassement de la quote-part des émissions placées par les Réseaux de Banque de détail en France (inscrites parmi les opérations de financement à moyen-long terme), et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients (figurant précédemment parmi les financements à court terme).
Déduction des dépôts de la clientèle et réintégrés aux financements à court terme certaines opérations assimilables à des ressources de marché.
- Une seconde étape visant à exclure les actifs et passifs des filiales d'assurance et à compenser les opérations de pensions livrées et de prêt/emprunts de titres, les opérations de dérivés, les comptes de régularisation et les dépôts en banques centrales.

Le ratio crédits sur dépôts du Groupe est déterminé comme le rapport entre les prêts à la clientèle et les dépôts de la clientèle tels que présentés dans le bilan financé.

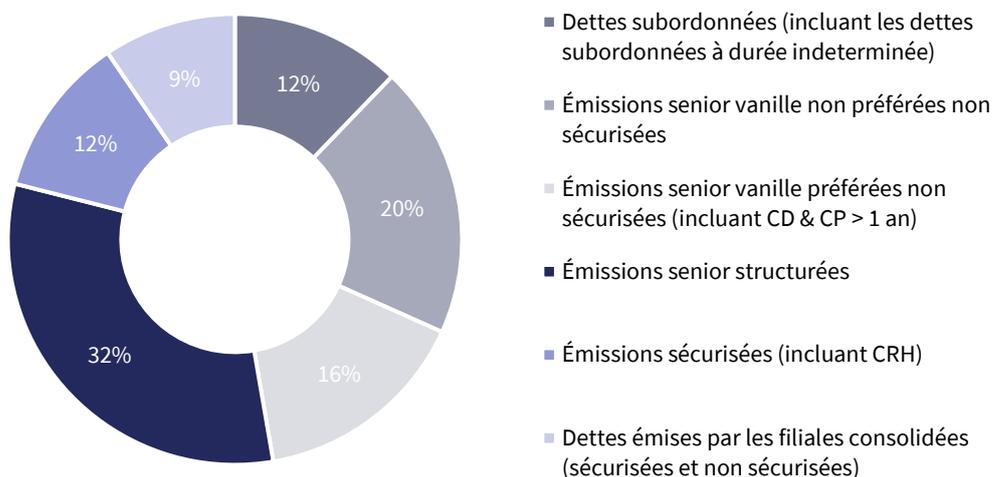
NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

2.2 Politique financière

Situation d'endettement du Groupe - actualisation des pages 52 et 53 du document d'enregistrement universel 2025

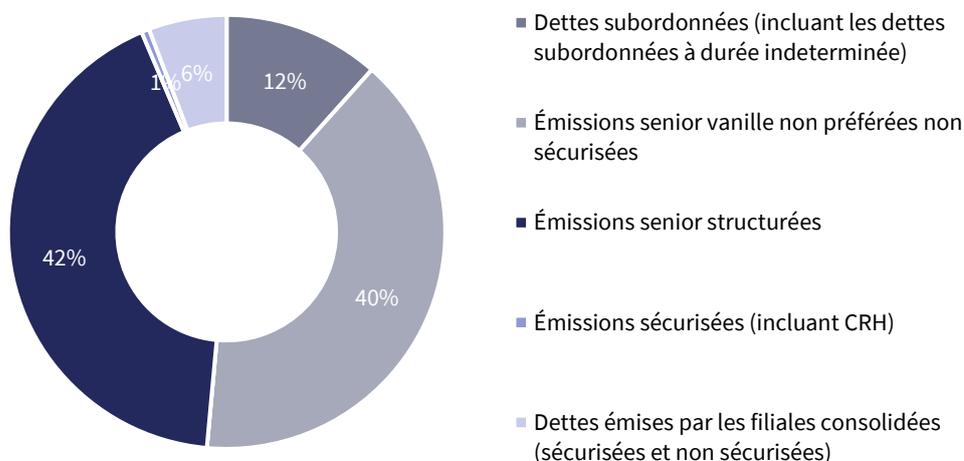
ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE ÉMIS SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX AU 31 MARS 2025 : 213,7 MD EUR*



* L'endettement court et long terme du Groupe s'élevait à 261,8 milliards d'euros au 31 mars 2025, dont :

- 14,4 milliards d'euros au titre des conduits (court terme), et
- 62,4 milliards d'euros au titre des émissions senior structurées de faible dénomination (moins de 100 000 EUR), distribuées de façon prépondérante à de la clientèle de détail.

RÉALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT 2025 : 17,3 MD EUR AU 31 MARS 2025



Au 31 mars 2025, la liquidité levée au titre du programme d'émissions long terme 2025 du Groupe s'élevait à 17,3 milliards d'euros en dette sécurisée, senior, subordonnée et super subordonnée à durée indéterminée. Au niveau de la maison mère, 16,3 milliards d'euros avaient été levés au 31 mars 2025.

Au niveau de la maison mère, les sources de refinancement au titre du programme d'émissions long terme 2025 se répartissent entre 1 milliard d'euros d'émissions super subordonnées à durée indéterminée Additional Tier 1, 1 milliard d'euros d'émissions subordonnées Tier 2, 6,9 milliards d'euros d'émissions senior non préférées non sécurisées, 7,3 milliards d'euros d'émissions senior structurées, et 0,1 milliard d'euros d'émissions sécurisées. Au niveau des filiales, 1 milliard d'euros a été levé au 31 mars 2025.

2.3 Déclaration relative aux événements post-clôture

Actualisation de la page 57 du document d'enregistrement universel 2025

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans le présent amendement au document d'enregistrement universel déposé le 30 avril 2025 sous le numéro D-25-0088-A01 auprès de l'AMF.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 Conseil d'administration

Actualisation des pages 64 à 89 du document d'enregistrement universel 2025

Dans sa séance du 10 avril 2025, le Conseil d'administration a procédé au choix de William Connelly pour sa Présidence à partir de l'Assemblée Générale du 27 mai 2026, sous réserve de son renouvellement comme administrateur par l'Assemblée générale du 20 mai 2025. Il prendra la succession de Lorenzo Bini Smaghi, Président depuis 2015 qui arrivera au terme de son troisième mandat.

Ce choix est le résultat d'un processus de sélection engagé par le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise dès la fin 2023 avec le concours d'un consultant indépendant.

William Connelly est membre du Conseil d'administration de Société Générale depuis 2017. Il préside le Comité des risques depuis 2019 et est membre du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise, fonctions qu'il gardera jusqu'à l'Assemblée générale de 2026.

Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, a déclaré : « Le choix de William Connelly pour ma succession confirme l'attachement de Société Générale aux plus hauts standards de gouvernance, aussi bien dans la méthode que dans le fond. Il garantit l'indépendance de la fonction ainsi que sa continuité, en apportant le plus haut niveau d'expertise du secteur bancaire et financier international enrichi d'une expérience dans le management des grandes entreprises, notamment technologiques. »

Biographie

William Connelly est administrateur de sociétés. Au-delà de son mandat d'administrateur indépendant de Société Générale depuis 2017, il est actuellement Président du Conseil d'administration d'Amadeus IT Group et Président du Conseil d'administration d'Aegon jusqu'au second semestre 2025. Il a également été administrateur indépendant de Singular Bank de février 2019 à avril 2023.

William Connelly a commencé sa carrière en 1980 à la Chase Manhattan Bank, où il a travaillé pendant dix ans, puis chez Baring Brothers de 1990 à 1995. Il a ensuite occupé divers postes de direction au sein d'ING Group de 1995 jusqu'à ce qu'il devienne le membre du directoire d'ING Bank, responsable des activités de Grande Clientèle (Wholesale) de 2011 à 2016. Il a également été Directeur d'ING Real Estate de 2009 à 2015. Il a acquis une vaste expérience des services financiers dans les domaines du financement des entreprises, des marchés financiers, de l'immobilier et des prêts.

De nationalité française, William Connelly est diplômé en économie de l'université de Georgetown.

4. RISQUES ET ADÉQUATION DES FOND PROPRES

4.1 Facteurs de risques

Actualisation des pages 165 à 177 du document d'enregistrement universel 2025

4.1.1.1 le contexte économique, social et financier international, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourrait avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe exerce 41% de son activité en France (en termes de produit net bancaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024), 36% en Europe, 9% en zone Amériques et 14% dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique résultant notamment de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales et d'une volatilité des cours des matières premières (notamment le pétrole et le gaz naturel). D'autres facteurs pourraient entraîner de telles dégradations tels que la variabilité des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou la déflation, des dégradations de notation, des restructurations ou des défauts des dettes souveraines ou privées, ou encore des événements géopolitiques (tels que des actes terroristes ou des conflits armés) ou des risques de cybercriminalité. Le développement rapide de l'Intelligence Artificielle est porteur de risques de fraude et d'obsolescence de diverses technologies.

Les projets d'assouplissement de la régulation financière aux États-Unis et au Royaume-Uni pourraient entraîner une perte de compétitivité du secteur financier de la zone euro. Par ailleurs, une crise sanitaire ou l'apparition de nouvelles pandémies de type Covid-19 ne peuvent être exclues, ainsi que des événements imprévus ou catastrophes naturelles.

De tels événements, qui peuvent intervenir de manière brutale et dont les effets pourraient ne pas avoir été suffisamment anticipés et couverts, sont susceptibles d'affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions dans lesquelles le Groupe évolue et d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière, son coût du risque et ses résultats.

L'environnement économique et financier est exposé à des risques géopolitiques et à un niveau d'incertitudes historiquement très élevé.

Aux États-Unis, l'administration Trump applique un programme protectionniste et isolationniste, qui se traduit par une guerre commerciale contre la Chine et des menaces de hausses tarifaires envers les autres pays. Les États-Unis se retirent des accords du climat, diminuent l'aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Les annonces successives sont contradictoires, laissant subsister un niveau d'incertitudes très élevé sur le régime du commerce international, les accords de sécurité et le rôle du dollar dans le système monétaire international.

En Europe, la baisse du soutien américain envers l'Ukraine et les doutes sur l'ampleur de son soutien à l'OTAN rendent nécessaire un effort soutenu de réarmement. L'Europe doit augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays. En France, l'ajustement budgétaire est fragilisé à la fois par l'absence de majorité au parlement et par les incertitudes internationales qui pèsent sur la croissance.

En Asie, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, la permanence de tensions entre la Chine et Taïwan et en mer de Chine, sont porteuses de tensions géopolitiques, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques qui affecteront aussi l'Europe.

L'environnement de taux plus élevés, de faiblesse de la croissance et les fortes incertitudes, pourraient avoir un impact sur les actifs boursiers, et les secteurs sensibles aux taux d'intérêt comme l'immobilier, notamment en Europe. La Réserve Fédérale Américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) devraient maintenir des conditions monétaires relativement restrictives même si elles ont amorcé un cycle de baisse de taux, en ligne avec le repli de l'inflation.

L'ensemble de ces risques et incertitudes pourrait générer une plus forte volatilité sur les marchés financiers et causer une baisse du cours de divers actifs entraînant potentiellement des défauts de paiement, avec des conséquences difficiles à anticiper pour le Groupe.

Compte tenu de l'incertitude générée par cette situation tant en termes de durée que d'amplitude, ces perturbations pourraient avoir un impact significatif sur l'activité et la rentabilité de certaines contreparties du Groupe en 2025.

À plus long terme, la transition énergétique vers une économie « bas carbone » pourrait affecter les producteurs d'énergies fossiles, les secteurs d'activité fortement consommateurs d'énergie et les pays qui en dépendent.

À la suite de la fusion ALD/LeasePlan en 2023, a été créé Ayvens. De ce fait, le secteur automobile représente dorénavant pour le Groupe une exposition importante. Il est aujourd'hui l'objet de transformations stratégiques majeures, à la fois environnementales (part grandissante des véhicules électriques), technologiques, et concurrentielles (arrivée des constructeurs asiatiques en Europe sur les véhicules électriques) dont les conséquences peuvent générer des risques importants sur les résultats du Groupe et la valeur de ses actifs.

Les résultats du Groupe sont ainsi exposés aux conditions économiques, financières, politiques et géopolitiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent.

4.2 Ratios réglementaires

Actualisation des pages 190 à 200 du document d'enregistrement universel 2025

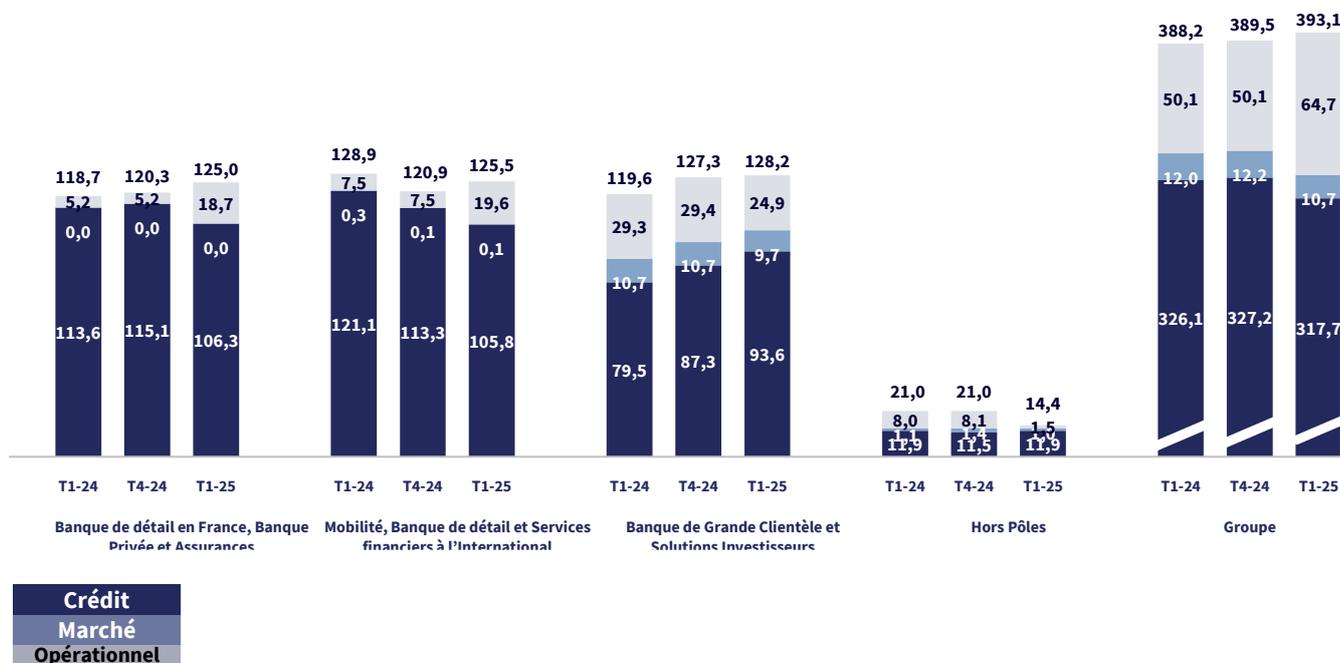
4.2.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation des pages 190 et suivantes du document d'enregistrement universel 2025

Au cours des trois premiers mois de l'année 2025, Société Générale a émis 1 milliard d'euros de Tier 2. Société Générale a par ailleurs procédé, sur cette période, au remboursement à maturité d'une émission de 1,25 milliard d'euros de Tier 2.

4.2.2 Extrait de la présentation du 30 avril 2025 : Résultats du premier trimestre 2025 (et annexes)

ENCOURS PONDÉRÉS DES RISQUES* (CRR3/CRD6, en Md EUR)

Actualisation de la page 197 du document d'enregistrement universel 2025



Encours pondérés des risques phasés selon les règles CRR3/CRD6. Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

Ratio Common Equity Tier 1, Tier 1 et ratio global (phasés)

Actualisation de la page 198 du document d'enregistrement universel 2025

En Md EUR	31/03/2025	31/12/2024
Capitaux propres part du Groupe	70,6	70,3
Titres Super Subordonnés (TSS) ⁽¹⁾	(10,2)	(10,5)
Provision pour distribution ⁽²⁾ et coupons sur hybrides	(2,0)	(1,9)
Écarts d'acquisition et incorporels	(7,2)	(7,3)
Participations ne donnant pas le contrôle	9,1	9,0
Déductions et retraitements prudentiels	(7,5)	(7,8)
Fonds Propres Common Equity Tier 1	52,8	51,8
Fonds propres additionnel de catégorie 1	10,5	10,8
Fonds propres Tier 1	63,4	62,6
Fonds propres Tier 2	11,7	11,2
Fonds propres globaux (Tier 1+ Tier 2)	75,0	73,7
Encours pondérés	393,1	389,5
Ratio Common Equity Tier 1	13,4%	13,3%
Ratio Tier 1	16,1%	16,1%
Ratio global	19,1%	18,9%

NB: Ratios phasés selon les règles CRR3/CRD6, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance (voir notes méthodologiques), pro forma incluant les résultats du T1-25. Les montants prudentiels et comptables peuvent différer en fonction du traitement prudentiel appliqué aux éléments soumis à des retraitements spécifiques selon la réglementation actuelle

(1) Hors primes d'émission sur les Titres Super Subordonnés et les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée, (2) Basé sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe, retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI, pro forma incluant les résultats du T1-25

Ratio de levier CRR⁽¹⁾

Actualisation des pages 199 et 200 du document d'enregistrement universel 2025

En Md EUR	31/03/2025	31/12/2024
Fonds propres Tier 1	63,4	62,6
Total bilan prudentiel ⁽²⁾	1 386	1 407
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	8	2
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres ⁽³⁾	15	14
Exposition hors bilan (engagements de financements et garanties financières)	121	129
Ajustements techniques et réglementaires	(103)	(110)
Exposition levier	1 427	1 442
Ratio de levier phasé	4,44%	4,34%

(1) Calculé sur la base des règles CRR3/CRD6. Incluant le résultat de l'exercice en cours et les instruments AT1 en droit anglais bénéficiant d'une clause de grand père, pro forma incluant les résultats du T1-25, (2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance), (3) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

Ratio conglomérat financier

Actualisation de la page 200 du document d'enregistrement universel 2025

Au 31 Décembre 2024, le ratio conglomérat financier était de 132,8%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 79,5 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 59,9 milliards d'euros.

4.3 Qualité des actifs

Actualisation de la page 217 du document d'enregistrement universel 2025

Qualité des actifs

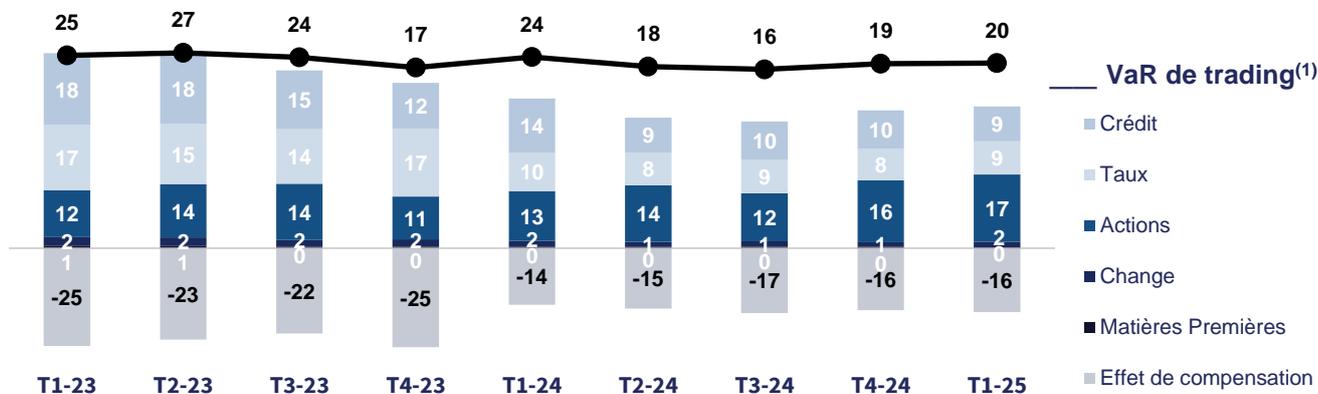
En Md EUR	31/03/2025	31/12/2024	31/03/2024
Créances brutes saines	492,0	496,9	509,7
<i>dont créances classées en étape 1</i> ⁽¹⁾	439,0	443,4	456,9
<i>dont créances classées en étape 2</i>	39,7	39,6	38,1
Créances brutes douteuses	14,3	14,4	15,0
<i>dont créances classées en étape 3</i>	14,3	14,4	15,0
Total créances brutes ⁽²⁾	506,2	511,2	524,6
Taux brut d'encours douteux ⁽²⁾	2,82%	2,81%	2,85%
Provisions sur créances brutes saines	2,7	2,6	2,7
<i>dont provisions étape 1</i>	0,8	0,8	1,0
<i>dont provisions étape 2</i>	1,9	1,8	1,8
Provisions sur créances brutes douteuses	6,3	6,2	6,4
<i>dont provisions étape 3</i>	6,3	6,2	6,4
Total provisions	9,0	8,8	9,1
Taux brut de couverture des créances douteuses Groupe (Provisions sur créances douteuses / Créances douteuses)	44%	43%	43%
Taux net de couverture des créances douteuses Groupe (Provisions sur créances douteuses +Garanties+ Collatéral / Créances douteuses)	82%	81%	82%

(1) Données retraitées des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9, (2) Total des prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques et crédit bail, présents au bilan, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution EBA/ITS/2019/02 qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux NPL a été modifié pour exclure des créances brutes au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Les créances brutes saines et les créances brutes douteuses incluent des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9 et donc non réparties par étape. Données historiques retraitées

4.4 Évolution de la VaR de trading

Actualisation des pages 232 et 233 du document d'enregistrement universel 2025

Évolution de la VaR de Trading⁽¹⁾ et de la VaR stressée⁽²⁾



Var stressée ⁽²⁾ à 1 jour, 99% en M EUR	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25
Minimum	27	29	27	37	21
Maximum	51	49	53	57	54
Moyenne	40	40	41	47	38

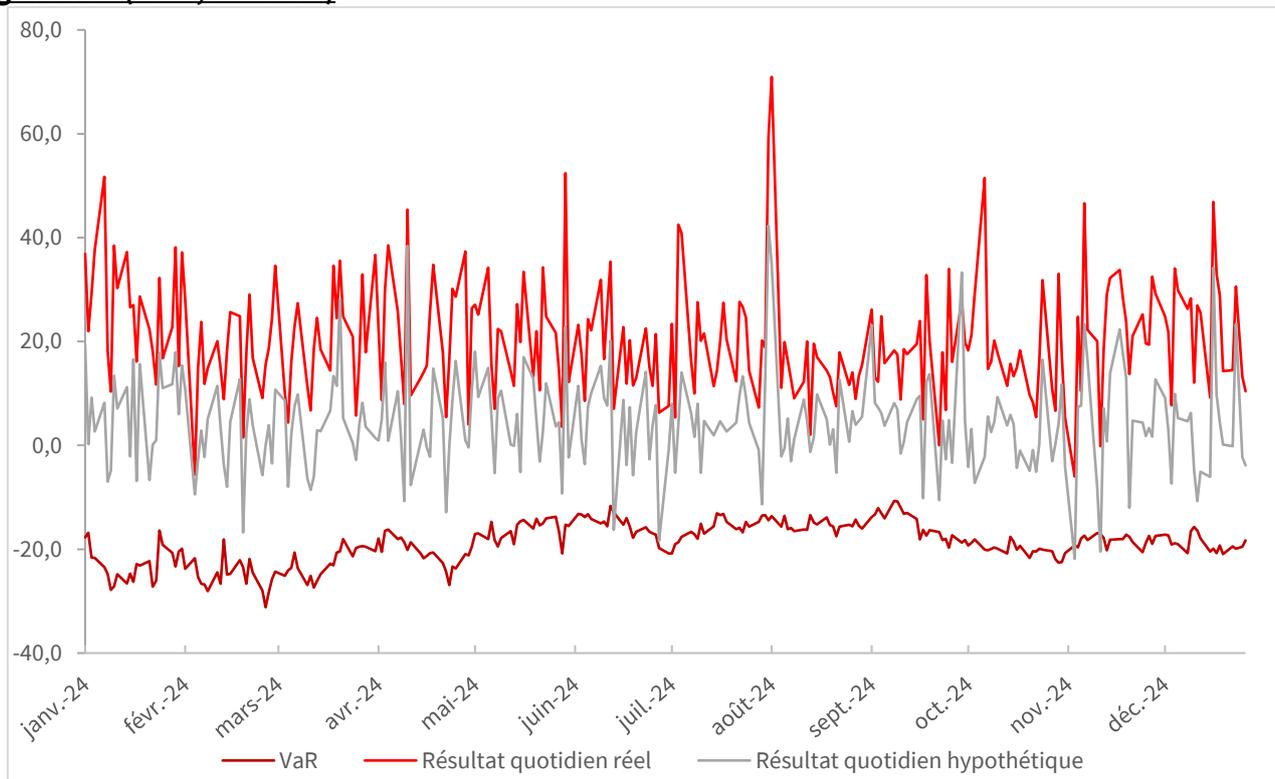
(1) VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

(2) VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

Backtesting VaR

Le graphique ci-dessous remplace le graphique de la page 231 de l'URD 2025

VAR (un jour, 99%), Résultat quotidien réel¹ et Résultat quotidien hypothétique² du portefeuille de négociation (2024, en M EUR)



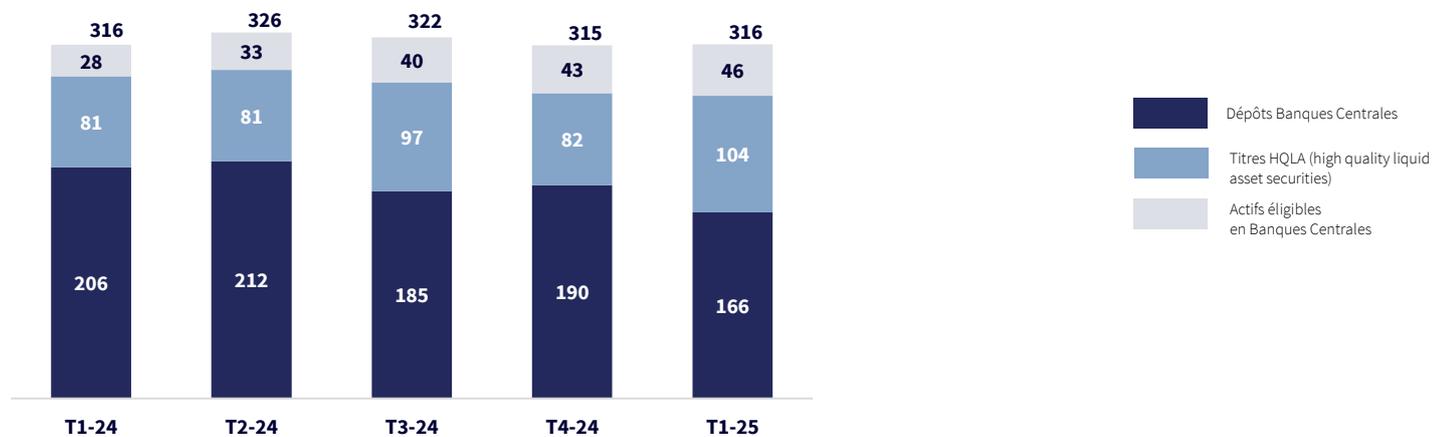
¹ « Résultat réel » par convention par la suite.

² « Résultat hypothétique » par convention par la suite.

4.5 Risques de liquidité

Actualisation de la page 246 du document d'enregistrement universel 2025

RÉSERVE DE LIQUIDITÉ



Le *Liquidity Coverage Ratio* s'élève à 150% en moyenne au T1-25.

4.6 Risques de non-conformité, litiges

Actualisation des pages 576 à 578 du document d'enregistrement universel 2025

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

Le 3 janvier 2023, Société Générale Private Banking (Suisse) (« SGPBS ») a conclu un accord transactionnel en vue de mettre un terme au litige aux Etats-Unis en lien avec le schéma de Ponzi mis en place par Robert Allen Stanford et certaines entités liées à son Groupe, dont Stanford International Bank Limited. Le 21 février 2023, le US Receiver et le Comité officiel des investisseurs Stanford (« OSIC ») ont déposé une requête auprès de la US District Court for the Northern District of Texas (le « Tribunal texan ») en vue d'obtenir la validation et l'homologation de l'accord transactionnel. Ce dernier prévoit le versement par SGPBS de 157 millions de dollars américains en échange de l'abandon par le US Receiver et l'OSIC de leurs demandes. Lors d'une audience qui s'est tenue le 7 juin 2023, le Tribunal texan a fait droit à la requête du US Receiver tendant à la validation et à l'homologation de l'accord transactionnel. Cet accord transactionnel a fait l'objet d'un appel par les Joint Liquidators de Stanford International Bank Limited nommés par le Tribunal d'Antigua (« Joint Liquidators »). Le 19 septembre 2024, la Cour d'appel fédérale du 5e Circuit a fait droit à leur requête qui visait à les exclure du champ d'application de l'ordonnance accompagnant l'accord transactionnel, qui fait interdiction aux tiers intéressés d'initier de nouveaux contentieux contre une entité du groupe Société Générale. La Cour d'appel a renvoyé l'affaire devant le Tribunal texan afin qu'il modifie l'ordonnance d'homologation de l'accord transactionnel en conséquence. Le montant que SGPBS est tenue de verser au titre de l'accord transactionnel est couvert par une provision dans les comptes de Société Générale S.A., à la suite d'une garantie financière octroyée par Société Générale S.A. à SGPBS. Les autres banques parties au litige ont également annoncé avoir conclu des accords transactionnels avec le US Receiver et l'OSIC, au cours du premier trimestre 2023, mettant ainsi un terme aux prétentions de ces derniers. Ces accords transactionnels ont tous été conclus avant la tenue du procès avec jury, qui devait débiter le 27 février 2023 mais qui ne s'est finalement pas tenu. Le 28 mars 2025, à la suite de plusieurs appels, l'ordonnance du juge américain approuvant l'accord transactionnel avec SGPBS est entrée en vigueur.

Dans le même dossier, une requête en conciliation a été déposée à Genève en novembre 2022 par les Joint Liquidators représentant également les investisseurs représentés par les demandeurs américains. SGPBS a été notifiée du dépôt du mémoire en demande des Joint Liquidators le 20 juin 2023 et se défend dans le cadre de cette procédure. Le juge a fait droit à la demande de SGPBS d'examen préalable de la qualité à agir du demandeur avant de se prononcer sur le fond de la demande.

5. ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES

5.1 Rachat d'actions

Actualisation de la page 660 du document d'enregistrement universel 2025

(Conformément à l'article 5 du règlement (UE) n°596/2014 sur les abus de marché et à l'article 3(3) du règlement délégué (UE) 2016/1052 complétant le règlement (UE) n°596/2014 par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation)

Société Générale annonce l'achèvement de son programme de rachat de ses actions à des fins d'annulation lancé le 10 février 2025.

22 667 515 actions ordinaires Société Générale ont ainsi été rachetées pour un montant global de 872 millions d'euros et seront ultérieurement annulées.

Le descriptif et les informations hebdomadaires sur les actions acquises dans le cadre de ce programme de rachat sont disponibles sur le site de Société Générale dans la section Information Réglementée et Autres Informations Importantes (societegenerale.com).

Le contrat de liquidité conclu avec Rothschild a par ailleurs été temporairement suspendu pendant toute la période de rachat.

6. RESPONSABLE DU PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

6.1 Responsable du premier amendement au Document d'enregistrement universel

M. Slawomir KRUPA

Directeur général de Société Générale

6.2 Attestation du responsable

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 30 avril 2025

M. Slawomir KRUPA

Directeur général de Société Générale

6.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom : Société KPMG S.A.
représentée par Guillaume Mabilie

Nom : PricewaterhouseCoopers Audit
représentée par Emmanuel Benoist et Ridha
Ben Chamek

Adresse : Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta
CS 60055 - 92066 Paris la Défense (France)

Adresse : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-
Seine (France)

Date de nomination : 22 mai 2024

Date de nomination : 22 mai 2024

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de
l'Assemblée générale ordinaire devant statuer
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2029

Expiration de ce mandat : à l'issue de
l'Assemblée générale ordinaire devant statuer
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2029

Les sociétés KPMG SA et PricewaterhouseCoopers Audit sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

6.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

Le premier amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 30 avril 2025 sous le numéro D-25-0088-A01 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

7. TABLE DE CONCORDANCE

7.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel	1 ^{er} Amendement
1 PERSONNES RESPONSABLES		
1.1 Nom et fonction des personnes responsables	674	38
1.2 Déclaration des personnes responsables	674	38
1.3 Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	NA	NA
1.4 Informations provenant de tierces parties	NA	NA
1.5 Déclaration de l'émetteur	680	39
2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	674	39
2.2 Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	674	39
3 FACTEURS DE RISQUE	165-177	29-30
4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
4.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	664	1
4.2 Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	664	1
4.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	664	NA
4.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	664	1
5 APERÇU DES ACTIVITÉS		
5.1 Principales activités	6 - 7 ; 15 - 24 ; 42 - 46	7-18
5.2 Principaux marchés	6 - 14 ; 15 - 24 ; 26 - 27 ; 58 - 60 ; 528-530	7-18
5.3 Événements importants dans le développement des activités	3 - 24	3-6
5.4 Stratégie et objectifs	8 - 14 ; 15 - 24	3-6
5.5 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA	NA
5.6 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	30-37	7-25
5.7 Investissements	54 - 55 ; 265 ; 402 - 407	NA
6 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
6.1 Description sommaire du Groupe	6 - 7 ; 26 - 27	NA
6.2 Liste des filiales importantes	26 - 26 ; 538 - 574	NA
7 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
7.1 Situation financière	28 - 28 ; 51 - 53 ; 383 - 654	7-26
7.2 Résultats d'exploitation	28-41	7-24
8 TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
8.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	51 - 53 ; 384 - 390 ; 630 - 632	11 ; 21 ; 23-26
8.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	389-390	NA

8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	52 - 53	26
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	NA	NA
8.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7.2.	52 - 53; 56	NA
9	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE	12 - 14 ; 190	3-6
10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES		
10.1	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	56 ; 57	NA
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	12-14	3-6
11	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA	NA
12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
12.1	Conseil d'administration et Direction générale	62 - 63 ; 64 - 92	28
NA12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	140	28
13	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
13.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	94-136	NA
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	505-514	NA
14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
14.1	Date d'expiration du mandat actuel	66 ; 73 - 80 ; 91 ; 95 ; 135	28
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
14.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	84 ; 86	NA
14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	63	NA
14.5	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	64-65	NA
15	SALARIÉS		
15.1	Nombre de salariés	6	NA
15.2	Participations et stock-options des administrateurs et des dirigeants	66 ; 73 - 80 ; 91 ; 94 - 136	NA
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	506; 512 - 513 ; 603 ; 622 ; 626 ; 659 - 660 ; 660 - 661 ; 666	NA
16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	659	NA
16.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	659 - 663 ; 664 - 666	NA
16.3	Contrôle de l'émetteur	659 ; 662	NA
16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
17	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	140 ; 141 ; 506	NA
18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
18.1	Informations financières historiques	6 - 7 ; 28 - 41 ; 164 ; 383 - 654	7-25
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	NA	NA
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	580 - 587 ; 649 - 654	NA
18.4	Informations financières <i>proforma</i>	NA	NA
18.5	Politique en matière de dividendes	9 ; 658	7 ; 37
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	262 ; 576 - 578	36

18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	57	26
19	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
19.1	Capital social	138 - 139 ; 656 - 666	1
19.2	Acte constitutif et statuts	667 - 672	NA
20	CONTRATS IMPORTANTS	56	NA
21	DOCUMENTS DISPONIBLES	664 - 666	NA